

ZAC Mimaisonnette (saison 2 : épisode3)

Pour quoi un projet de ZAC ... ?

(de quoi a-t-on réellement besoin?)

Le 26 mai 2010, notre maire nous a présenté le nouveau projet « ZAC Mimaisonnette » qui représente plus de 6 hectares (600 ares).

ZAC Ramonville, déjà disponibles depuis 2004 : environ 75 hectares soit 7500 ares (dont 5000 ares sur la commune de Pierrevillers)

Début 2006, des propriétaires souhaitent construire sur leurs propriétés situées en zone 1NA comme le permet le règlement du POS de Pierrevillers.

C'est pour interdire la réalisation d'un **projet privé** qui ne représentait pas plus de 2,45 hectares (245 ares), et contrôler les réalisations futures, que la municipalité décide en juin 2006 de lancer une étude de faisabilité, qui aboutit en mars 2007 au projet « ZAC Mimaisonnette » de plus de 10 hectares (1000 ares).

2007
ZAC Mimaisonnette : plus de 10 hectares (1000 ares)

Mais quels sont donc ces besoins urgents de Pierrevillers qui justifient de s'octroyer de telles surfaces ?

Quelques éléments de réflexion :

- ⇒ Un **grand Parking** est disponible à proximité immédiate de la salle des fêtes
- ⇒ La bâtiment actuel de l'école primaire + mairie occupe **moins de 7 ares.**
- ⇒ Un immeuble R+2 d'une dizaine d'appartements (surface habitable moyenne de 70 m²) avec garage peut être réalisé aisément sur environ 15 ares.
- ⇒ La ZAC Ramonville existe déjà et attend depuis 2004 l'aménagement de 75 hectares...
- ⇒ Actuellement, et jusqu'en 2014, les habitants de Pierrevillers remboursent plus de 120 000 euros pour l'acquisition par la commune, d'un terrain viabilisé de 70 ares (chemin de Lambanie) initialement destiné à une maison de retraite qui n'est plus d'actualité.

Suite au prochain épisode...

Pour nous contacter, nous informer, nous soutenir, ou nous rejoindre :

« La Sentinelle de Pierrevillers », 7 rue Belle Fontaine 57120 Pierrevillers,

parlez en à vos voisins, ils sont peut être déjà membres...ou allez à : <http://www.lasentinelledepierrevillers.com>